

COMMUNE DE BEX
PLAN D'AFFECTATION "CENTRE"

PLANCHE 3

Plan des limites de construction radiées

Décision de la Municipalité de soumettre le Plan à l'enquête, le Le Syndic Le Secrétaire	Soumis à l'enquête publique du au Le Syndic Le Secrétaire
Adopté par le Conseil Communal de Bex, le La Présidente Le/La Secrétaire	Approuvé par le Département compétent le La Cheffe du département
Entré en vigueur le	

Légende

-  PERIMETRE DU PLAN D'AFFECTATION
-  LIMITE DE CONSTRUCTION RADIEE
-  TEINTE ROSE RADIEE

Limites des constructions aux routes radiées dans le périmètre du PA :

- PLAN D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE CANTONALE N°780 du 11 septembre 1944
- Tronçon II En Bellin - Pont de Cottérad (partiel)
- PLAN D'ALIGNEMENT DE « l'Avenue de la Gare » du 17 août 1909
- PLAN D'ALIGNEMENT DE « la Rue du Croix et la Rue du Simplon » du 24 décembre 1923
- PLAN D'ALIGNEMENT DANS LE VILLAGE DE BEX « du Pont Neuf au Pont de la Tenture » du 7 septembre 1923
- PLAN D'ALIGNEMENT « du quartier du Glarey » du 5 octobre 1928
- PLAN D'ALIGNEMENT « des rues publiques de la Gare, du Centre, de l'Avançon et du Quai de l'Avançon » du 7 octobre 1932
- PLAN D'ALIGNEMENT « des rues du Midi, de Nagelin et de l'Indépendance » du 14 janvier 1938
- PLAN D'ALIGNEMENT « de la rue du Stand, de l'Allée d'Enhaut et de l'Allée d'Embas » du 14 janvier 1936
- PLANS D'ALIGNEMENT A et B SECTEUR « Avenue de la Gare, Rue du Midi, Rivarotaz et Nouvelle route cantonale N°780 » du 16 mars 1948
- PLANS DES ALIGNEMENTS DU VILLAGE de B. C et D. SECTEUR « La Rue - Le Glarey - La Cottérad - L'Allex » du 21 septembre 1951 (partiel)
- PLAN D'EXTENSION FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS
- en bordure de la Route de l'Allex - Pont du Crochet - Carrefour Eglise catholique - Allée d'Enhaut » du 4 août 1971
- PLAN D'EXTENSION FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS « Village de Bex - Rue Centrale » du 24 juin 1981
- PLAN D'EXTENSION PARTIEL « Rues du Midi, de l'Indépendance et de Charpentier » du 15 novembre 1985
- PLAN D'EXTENSION COMMUNAL « Avenue de la Gare » du 12 mars 1986
- PLAN PARTIEL D'AFFECTATION « L'Allex » du 31 janvier 1990
- PLAN DE QUARTIER « Avenue Boudet - Route de Rivarotaz » du 24 avril 1991
- PLAN PARTIEL D'AFFECTATION FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS du 17 juin 1998
- Secteur 1 - Avenue de la Gare - Rue du Midi - Rue du Simplon
- Secteur 2 - Rue Centrale - Rue du Croix - Route de la Servanne
- Secteur 3 - Quai de l'Avançon - Route de la Servanne - Chemin du Cottérad
- Secteur 4 - Route de Gryon - Route de la Tenture - Chemin Philippe Allmand (partiel)
- Secteur 6 - Route de Cottérad - Route de l'Allex - Route de Megry
- Secteur 7 - Route de l'Allex - Rue du Stand - Chemin de la Papeterie
- PLAN PARTIEL D'AFFECTATION FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS
- SECTEUR « Avenue de la Gare - Route du Grand Saint-Bernard - Rue du Simplon - Rue du Midi » - Le 27 Avril 2010



Coordonnées cartographiques moyennes: 2.567.000 / 1.122.250 21 février 2024

Plan établi sur la base des données cadastrales du 16 janvier 2024
 Document certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par DHB Géomètres et Ingénieurs SA, à Bex
 Le
 Signature: